

LES SERVICES



Le rôle du délégué : 2 délégués sont élus par période de 7 semaines.

Contrôler que les services sont assumés, gérer les conflits, présider le conseil de classe, aider ses camarades au quotidien, tenir à jour le calendrier de la classe (événements, sorties, anniversaires...) Noter au tableau les événements importants du jour.

Rôle du Service de distribution : Distribuer et récupérer les feuilles, les cahiers et le matériel, veiller à le ranger correctement.

Le rôle du « Service d'Ordre » :

Se mettre en début et en fin du rang pour le diriger en toute sécurité, avancer lentement et dans le calme pour tous les déplacements. Tenir les portes ouvertes puis les refermer. Vérifier le rangement de la classe. Proposer son aide pour ranger les cases.

Le rôle du facteur :

Porter aux autres classes les courriers ou divers papiers et infos.

Le rôle du Service Vêtements dehors :

Récupérer les vêtements restés dans la cour et redonner à leurs propriétaires.

Le rôle du service de BCD et jeux de classe :

Vérifier le rangement de la BCD et des jeux.

Le rôle du Service de tableau :

Effacer, nettoyer le tableau. Écrire la date en anglais et en français. Mettre à jour les roues du temps en anglais.

Le rôle du Service de matériel de classe:

Vérifier le matériel de classe et le ranger.

Le rôle du Service de plantes et des animaux :

Arroser les plantes et soigner les animaux.

Le rôle du Service du matériel de récré et de sports :

Ranger les jeux de cour à la fin de la récréation, porter et ranger le matériel de sport

Le rôle du joker :

Remplacer ou seconder un autre service.

Le rôle du Service du planning des mascottes de la classe :

S'assurer que le planning est respecté et que ce ne sont pas toujours les mêmes élèves qui les prennent.

Le rôle du Service des inspecteurs :

Aller au tableau quand la maitresse s'absente et noter ceux qui dérangent.

Attention !! Les élèves qui auraient eu plus de 4 avertissements pendant la quinzaine ne pourront assumer de service.

LE CONSEIL DE VIE CLASSE



C'est le lieu privilégié de l'organisation de la vie de la classe, de l'apprentissage de la démocratie et de la citoyenneté. C'est aussi un moment et un outil de régulation, d'expression qui permet d'impliquer les enfants dans la vie de la classe et dans la gestion des problèmes (conflits, bavardages, violences ...)

Lors d'un conseil, on peut :

- exprimer librement son avis, ses envies, ses problèmes,
- donner son point de vue,
- argumenter, s'expliquer, se justifier...
- faire des propositions pour améliorer la vie de la classe

Organisation : boîte à idées : On peut écrire des messages dans 2 rubriques :

Et si (diverses propositions) **les conflits** .

chaque message peut être daté et signé ou rester anonyme.

Le conseil se déroule en plusieurs étapes :

- Échanges libres puis boîtes à idées.

Chacun a le droit de dire ce qu'il pense à condition de respecter les règles de prise de parole. Le plaignant d'abord, ensuite l'accusé et enfin les témoins.

Un vote, à main levée, pour une décision à prendre peut être proposé. On peut voter « pour », « contre » ou « s'abstenir » si l'on n'a pas d'avis sur la question.

Un gêneur peut être exclu du conseil mais aussi du prochain.

